



**SEMINAIRE INTER-REGIONAL SUR LES ASSEMBLEES  
MULTIPARTITES DANS LES DEMOCRATIES NAISSANTES  
Bangui, du 10 - 13 Octobre 1994**

**L'ORDRE DU JOUR**

**LUNDI, 10 Octobre**

- 8h:30                   Inscription des participants
- 9h:00                   Ouverture officielle
- Allocution du Ministre Chargé des Relations avec les Assemblées
  - Allocution du Directeur du projet du NDI
  - Discours d'ouverture de Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale de la République Centrafricaine
- 10h:00                 Pause Café
- 10h:30                 Séance plénière--Exposé préliminaire  
**Le Député et le débat sur  
la démocratisation en Afrique**  
(conférenciers: Jim Higgins, Don Cravins,  
Isabel Espada)
- 12h:30 - 14h:30      Dejeuner (A l'Hotel du Centre)
- 15h:00 - 17h:00      Deuxième plénière: **Le Député et la séparation de  
Pouvoirs Institutionnels: Relations entre les  
Pouvoirs Legislatif, Exécutif et Judiciaire**  
(conférenciers: Alan Ganoo, Don Cravins +  
Ramatou Baba Moussa)
- 17h:00 - 17h:30      Informations pratiques sur les ateliers.

**MARDI, 11 Octobre**

- 9h:00                   Troisième plénière: **Le Contrôle Parlementaire vis-a- vis de  
l'Exécutif et du Judiciaire**  
(conférenciers: Isabel Espada, Alan Ganoo  
+ Kané Nana Sanou)
- 10h:30                 Pause Café
- 11h:00                 Travaux en Ateliers sur la séparation de

## Pouvoirs et le Contrôle Parlementaire

12h:30 - 14h:00

Dejeuner (A l'Hotel du Centre)

14h:30 - 16h:00

Quatrième plénière: **Le fonctionnement interne d'une  
Legislature:**

- le rôle de l'opposition parlementaire
- l'accès à l'information et la procedure  
legislative
- l'organisation interne et l'utilisation du  
personnel de soutien (technique)

(conférenciers: Isabel Espada, Jim Higgins  
+ Ramatou Baba Moussa)

16h:00

Pause Café

16h:30 - 18h

Travaux en Ateliers sur le fonctionnement interne  
d'une legislature

## **MERCREDI, 12 Octobre**

9h:00

Cinquième plénière: **Le Député et ses  
Electeurs**

(conférenciers: Don Cravins, Alan Ganoo, Jim  
Higgins + Ramatou Baba Moussa)

11h:00

Travaux en ateliers sur le député et ses électeurs et les  
Relations Publiques ( i.e. media)

12h:30 - 14h:30

Dejeuner (A l'Hotel du Centre)

15h:00

Définition ou identification des  
projets/propositions parlementaires pour l'avenir

16h:30 - 18h:00

Rédaction de compte rendu des ateliers

18h:30

Réception à l'Assemblée Nationale

## **JEUDI, 13 Octobre**

8h:30

Dernière séance plénière: **Présentation de  
compte rendu des ateliers**

9h:00 - 9h:15

Evaluation et Propositions

9h:15 - 10h:00

Arrivée des Invités et Cérémonie de clôture



SEMINAIRE INTER-REGIONAL SUR :  
LES ASSEMBLEES MULTIPARTITES DANS LES DEMOCRATIES NAISSANTES

BANGUI, DU 10 AU 13 OCTOBRE 1994

---

---

SIMULATION / CAS PRATIQUE / BANGUI SCENARIO

LUNDI - MIDI

-----

Vous êtes membre de l'Assemblée Nationale du FIFAN. Le pays sort d'une décennie de difficultés économiques et politiques. Votre Assemblée est le premier parlement démocratiquement élu depuis l'accession du FIFAN à l'indépendance en 1983. L'Assemblée compte 108 députés. La composition des parties politiques représentés à l'Assemblée Nationale figure à l'annexe I.

Au cours de la première session parlementaire fut adopté le règlement de l'Assemblée, qui est identique à celui du parlement auxquels vous appartenez. Le bureau et les autres organes de l'Assemblée furent également mis en place. Cette deuxième session parlementaire sera essentiellement consacrée à l'examen du projet de budget.

Chaque groupe de 27 participants jouera le rôle de la commission des Finances. L'objectif de cet exercice est d'aboutir au niveau de chaque commission à l'adoption d'une résolution sur le projet de budget.

Lors de la reprise des travaux de l'Assemblée jeudi matin, les résolutions émanant de votre commission (majorité et opposition) seront soumises à un vote en séance plénière. Le budget issu du scrutin public, ainsi que les votes exprimés seront rendus publics.

Le gouvernement du FIFAN, suivant les prescriptions de la loi, a transmis au parlement le projet de budget pour l'année 1994-1995 qui commence au 1er Novembre 1994. Le texte du projet est joint en annexe II. La loi exige également que le budget soit adopté par l'Assemblée et promulgué sous forme de loi avant le 31 octobre 1994. Il vous est demandé de vous faire une opinion sur le projet de budget et sur la conduite à tenir, en tant que membre influent du parlement.

En tant que BLEU, vous êtes membre de la majorité parlementaire qui se trouve être issue du parti au pouvoir. Au cours de la réunion du comité directeur du parti qui a eu lieu ce matin, le représentant personnel du chef de l'Etat vous a fait part du vif désir de ce dernier de voir le budget adopté en l'état. Ceci ne correspond pas à votre conviction personnelle et ne reflète par la tournure prise par les débats au sein de l'Assemblée. La composition de votre commission de 27 membres en termes d'appartenance partisane vous obligera selon toute vraisemblance à rechercher le soutien de membres de la minorité parlementaire en vue de l'adoption de votre résolution en commission, puis en séance plénière.

Les participants sont invités à réfléchir entre autres sur les thèmes suivants :

\*\*\* En tant que membre du bureau de votre groupe parlementaire, quels moyens utiliserez-vous pour maintenir la cohésion et l'unité du groupe, étant donné que certains membres éprouvent de sérieuses réserves quant à l'adoption du projet de budget?

Quelles démarches allez-vous entreprendre en direction de l'opposition en vue d'obtenir le nombre de voix supplémentaires dont vous pourriez avoir besoin ? Comment maintiendrez-vous le contact avec l'exécutif pendant le déroulement des négociations à l'Assemblée ?

Vous vous rendez compte qu'il reste seulement 20 jours avant la clôture de la session parlementaire. D'où l'impossibilité de procéder à l'audition de toutes les personnes que vous auriez souhaité entendre.

\*\*\* Si vous ne pouviez procéder qu'à l'audition d'un seul ministre, lequel choisiriez - vous ? Les auditions sur le projet de budget seront-elles entièrement ouvertes au public ? Si oui, quels moyens utiliseriez-vous pour éviter la divulgation d'informations touchant à la sécurité de l'Etat ? Si non, comment allez-vous assurer la conservation du résumé des débats ? Qu'en ferez-vous par la suite ?

En tant que **NON BLEU**, vous êtes membre de la minorité parlementaire. Votre groupe parlementaire exprime généralement le point de vue de l'opposition mais la structure de vote varie d'un groupe à l'autre.

Les **ROUGES** s'opposent de manière tranchée aux **BLEU** sur la plupart des questions.

La position des **JAUNES**, des **BLANCS**, et des **VERTS** est plus fluctuante car ils rejoignent parfois la position des **BLEUS** et des **ROUGES** selon la nature des points en discussion. Parfois, au sein même des **JAUNES**, des **BLANCS** et des **VERTS**, les votes ne sont pas homogènes.

Les membres des 3 groupes suivants : **JAUNE**, **BLANC**, et **VERT** font preuve de beaucoup d'objectivité à l'occasion des différents votes. Avant de se prononcer dans un sens ou dans l'autre, ils font appel à des critères objectifs et à une analyse approfondie des faits.

Vous avez procédé à un examen soutenu du projet de budget et vous vous êtes fait une opinion ferme sur certains de ses aspects. Vous devez exprimer vos points de vue pendant les débats. Vous devez également penser à des propositions alternatives car la loi vous permet d'introduire votre propre proposition du budget. Comment allez-vous maintenir la cohésion de votre groupe et quelle initiative allez-vous entreprendre en direction des **NON-BLEU** en vue d'élaborer tous ensemble une proposition alternative de budget ?

Alors qu'ils restent seulement 20 jours pour la clôture de la session parlementaire, il est décidé de procéder à des auditions ; mais compte tenu des contraintes de temps, vous ne serez pas en mesure d'entendre toutes les personnes que vous auriez voulu convoquer devant la commission.

S'il vous était demandé de proposer un seul ministre pour une audition devant la commission, lequel choisiriez-vous ? Exigerez-vous que toutes les auditions relatives au budget soient publiques ? Si oui, quelles mesures prendriez-vous pour éviter la divulgation d'informations sensibles touchant la sécurité de l'Etat ? Si non, comment conserverez-vous les traces des débats ? Que ferez-vous par la suite, des documents retraçant les débats ?

Au cours de ses auditions, la commission a pu trouver du temps pour entendre plus d'un ministre. Ainsi le Ministre de la Défense a été invité à fournir à la commission des éclaircissements sur le projet de budget de son département ministériel. Il vient accompagné du chef d'Etat Major et d'un collaborateur et ils font un exposé impressionnant et détaillé sur les forces armées du FIFAN et leurs projets stratégiques à court, moyen et long terme. Dans leur effort de persuasion, le ministre et le chef d'Etat-Major divulguent des informations et des documents très secrets.

Le second ministre à être entendu par la commission fut celui de la Justice, qui vint accompagné de deux magistrats, l'un étant le procureur général auprès de la Cour Suprême, l'autre, un magistrat en fonction au Ministère de la Justice. En sortant de la salle de commission à l'issue de leur audition, les magistrats emportent par inadvertance des documents laissés par la délégation du Ministère de la Défense. Le soir même, au cours d'une réception restreinte donnée à l'occasion de l'admission à la retraite du Président de la Cour Suprême, les deux magistrats laissent filtrer certaines des informations secrètes dont ils ont eu connaissance. Vous êtes informé de la fuite par un des vos voisins dont la belle soeur est magistrat. Au cours des investigations que vous avez entreprises pour évaluer l'étendue de la fuite, vous tombez sur ce qui constitue à vos yeux des preuves de corruption et de chantage au sein de l'appareil judiciaire, pendant les dix années de régime autocratique et non démocratique.

\*\*\*\* Qu'allez-vous faire ? D'abord, au sujet des fuites, puis en ce qui concerne les présomptions de corruption et de chantage ? Quelles dispositions prendrez-vous afin de vous assurer que vos actions ne nuiront pas à l'indépendance de l'autorité judiciaire et au fait que les magistrats sont nommés par le Président de la République.

\*\*\*\* Que feriez-vous si vous découvriez, à travers vos propres investigations ou à la suite d'un témoignage que le Ministre de la Défense et le chef d'Etat-Major ont de manière délibérée exagéré certains faits dans le but d'obtenir des crédits supplémentaires pour le département de la Défense ? Votre réaction face à chacune de ces deux situations sera-t-elle différente ou les traiteriez-vous de la même manière ?



Vous venez juste de terminer l'analyse des questions qui vous ont été soumises aujourd'hui, et vous vous apprêtez à reprendre l'examen du projet de budget. Votre oncle qui vit en province vient vous rendre visite et vous informe de ce qui suit :

- Dans votre **circonscription électorale**, de nombreuses personnes ont appris le problème qui a surgi avec le corps judiciaire et leurs versions de ce qui s'est réellement passé ainsi que les implications politiques sont très variables.
- Les **deux établissements secondaires** de votre circonscription projettent une grève dans les deux semaines qui suivront le vote du budget parce qu'ils ont appris que le Ministère de l'Éducation n'a reçu que de maigres ressources au titre des propositions gouvernementales. Compte tenu du fait que ces deux établissements sont les plus anciens du pays, il est à craindre qu'une grève qui y serait initiée ne s'étende rapidement aux autres collèges du pays.
- Le **personnel hospitalier** brandit les mêmes menaces. De même, les **agriculteurs** et les **éleveurs** qui connaissent d'énormes difficultés du fait de la sécheresse qui a sévi l'année précédente, sont mécontents en raison de ce qu'ils considèrent comme une incapacité du gouvernement à leur venir en aide. En réalité, le **problème à leur niveau est lié en partie à leur méconnaissance de la procédure budgétaire, la prétendue "dispute" entre parlementaires et magistrats** ajoutant à leur confusion. Une de ces trois catégories sociales au moins a voté en votre faveur lors des dernières élections.

\*\*\* Comment allez-vous gérer les relations avec ces différentes catégories d'électeurs pendant que l'examen du projet de budget se poursuit à l'Assemblée ?

Comment allez-vous concilier les intérêts apparemment contradictoires de vos électeurs, de la direction de votre parti, et vos convictions personnelles ? Comment allez-vous prendre en compte tous ces éléments dans la décision que vous prendrez à propos du projet du budget :

\*\*\* Comment auriez-vous réagi si toutes ces questions vous avaient été posées par un journaliste des médias privés ?

Est-ce que cela ferait une différence s'il (elle) exerçait dans les Médias publics ? Et si non journal soutient sans équivoque l'opposition ?

**FIN DE L'EXERCICE : MERCREDI - MIDI**

Votre commission des Finances dispose maintenant de quelques minutes pour mettre au point une résolution sur le projet de budget qui doit être présentée aux 108 participants à ce séminaire qui constituent pour les besoins de la simulation l'assemblée du **FIFAN**.

Le temps consacré au débat étant limité, votre groupe parlementaire aura besoin d'un délégué qui prendra la parole pendant 5 minutes pour faire un résumé de différents points de vue émis sur chacune des questions soulevés pendant les débats en ateliers.

Vous aurez 15mn pour essayer de trouver des alliés au sein des deux autres groupes pour soutenir votre proposition de budget. Plus tôt vous parviendrez à former une coalition, plus nombreux seront les autres membres qui supporteront votre proposition de loi, et plus grandes seront vos chances de voir le projet obtenir la majorité requise pour son adoption.

Le vote aura lieu en séance plénière et les résultats seront publiés.

**Tout le peuple du FIFANAIS vous attend \*\*\*\*\* c'est l'heure de la vérité.**

**ANNEXE 1 : LES PARTIS POLITIQUES DE LA REPUBLIC DE FIFAN.**

Il y a cinq partis politiques représentés au sein de l'Assemblée Nationale de FIFAN, tous nouvellement legalisés. Les différents groupes parlementaires composés des députés de chacun des partis sont:

-les BLEUS, les ROUGES, les BLANCS, les JAUNES et les VERTS.

La repartition des députés par groupes parlementaires au sein des ATELIERS est la suivante:

**ATELIER A: 2 PARTIS:**

LES BLEUS 14 DEPUTES  
LES ROUGES 13 DEPUTES

**ATELIER B: 3 PARTIS:**

LES BLEUS 10 DEPUTES  
LES ROUGES 9 DEPUTES  
LES BLANCS 8 DEPUTES

**ATELIER C: 4 PARTIS:**

LES BLEUS 9 DEPUTES  
LES ROUGES 8 DEPUTES  
LES BLANCS 7 DEPUTES  
LES JAUNES 3 DEPUTES

**ATELIER D: 5 PARTIS:**

LES BLEUS 9 DEPUTES  
LES ROUGES 6 DEPUTES  
LES BLANCS 5 DEPUTES  
LES JAUNES 4 DEPUTES  
LES VERTS 3 DEPUTES

ANNEXE II. : PROJET DE BUDGET SOUMIS PAR LE GOUVERNEMENT DU FIFAN  
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN FONCTION DES PREVISIONS DE RECETTES.

DEFENCE	17 %
AFFAIRES ETRANGERES	14 %
PRESIDENCE	13 %
INTERIEUR ET SÉCURITÉ	9 %
FONCTION PUBLIQUE	8 %
PLAN, COMMERCE ET INDUSTRIE, TOURISME ET CULTURE	7 %
PRIMATURE	6 %
ASSEMBLEES ET INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES	5 %
SANTE PUBLIQUE ET POPULATION	5 %
EDUCATION NATIONALE	5 %
TRANSPORT, COMMUNICATIONS ET SPORTS	4 %
AGRICULTURE ET RESSOURCES ANIMALES	4 %
CONDITION FEMININE ET AFFAIRES SOCIALES	3 %
JUSTICE	2 %



# RAPPORT DE L'ATELIER C

Encadreurs :

MM. - Jim HIGGINS

Mme - KANE NANA SANOU

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR L'ETUDE  
DU PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1995**

En date du 11 octobre 1994, la Commission des Finances à l'Assemblée Nationale du FIFAN s'est réunie avant et après-midi, pour analyser le projet de budget pour l'exercice 1995 présenté par le Gouvernement.

Après des discussions et argumentations très nourries, la Commission des Finances s'est finalement mise d'accord sur un amendement qu'elle a soumis au Ministre des Finances, qui l'a accepté.

Nous présentons ledit projet de budget amendé dans le tableau ci-dessous.

	! PROJET DE BUDGET ! DU GOUVERNEMENT	! PROJET DE BUDGET ! AMENDE PAR LA ! COMMISSION DES ! FINANCES ET ! ACCEPTE PAR LE ! GOUVERNEMENT
DEFENSE	17 %	8 %
AFFAIRES ETRANGERES	14 %	6 %
PRESIDENCE	13 %	6 %
INTERIEUR ET SECURITE	9 %	8 %
FONCTION PUBLIQUE	8 %	4 %
PLAN, COMMERCE ET INDUSTRIE, TOURISME, CULTURE	7 %	11 %
PRIMATURE	6 %	5 %
ASSEMBLEES ET INSTITUTIONS	5 %	5 %
SANTE PUBLIQUE ET POPULATION	5 %	8 %
EDUCATION NATIONALE	5 %	7 %
TRANSPORT, COMMUNICATION ET SPORTS	4 %	7 %
AGRICULTURE ET RESSOURCES ANIMALES	4 %	9 %
CONDITION FEMININE ET AFFAIRES SOCIALES	3 %	5 %
JUSTICE	2 %	2 %
ENERGIE ET MINES	-	5 %
FINANCES	-	4 %
TOTAUX.....	102 %	100 %

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Mesdames, Messieurs les Députés,

Ce projet de budget du FIFAN, qui entretient des relations de bon voisinage avec les pays frères, que la Commission des Finances a le privilège de soumettre à votre appréciation, a été élaboré dans un environnement économique très difficile, doublé d'une dévaluation à hauteur de 50 % de notre monnaie. Cependant, ce projet de budget est porteur d'espoir. En effet, soucieuse de relancer les secteurs économique, sociaux et culturels, la Commission des Finances y a affecté 51 % du budget, qui s'équilibre parfaitement en recettes et en dépenses.

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,

Pour les avantages que présente ce projet de budget, la Commission des Finances vous prie de le voter unanimement, afin de promouvoir le développement intégral de notre pays.

En marge de cette analyse de projet de budget, la Commission des Finances s'est penchée sur une situation très préoccupante et qui risque de créer des remous dans le pays.

En effet, Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, la Commission des Finances a appris que dans une de nos circonscriptions, deux établissements secondaires très importants menacent d'entrer en grève, le personnel hospitalier brandit la même menace, le mécontentement général gagne les agriculteurs et éleveurs, tout cela parce que la population de cette circonscription avait eu écho des maigres ressources au niveau du projet de budget initial accordées au Ministère de l'Education Nationale ( 5 %), au Ministère de la Santé Publique et Population (5 %) et au Ministère de l'Agriculture et Ressources Animales (4 %).

Si la Commission des Finances a appris avec grande inquiétude cette attitude menaçante d'une partie de la population, elle s'est pourtant réjouie que l'amendement de budget qu'elle a proposé rencontre parfaitement les aspirations de la dite population. En effet, Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés comme vous l'aurez constaté, la Commission des Finances a proposé, par rapport au projet de budget initial, une augmentation de 2 % pour le Ministère de l'Education Nationale, de 3 % pour le Ministère de la Santé Publique et Population et de 5 % pour le Ministère de l'Agriculture et Ressources Animales.

Et déjà, face à cette menace imminente de troubles, la Commission des Fiances a arrêté une stratégie pour rencontrer très rapidement ces différentes catégories



sociales, chacune à part, pour expliquer que le budget n'est pas encore voté par l'Assemblée Nationale et que celle-ci fera tout ce qui est en son pouvoir pour voter un budget qui soit source de développement et d'épanouissement pour toute la population du FIFAN. La Commission des Finances a aussi souhaité rencontrer aussitôt que possible des journalistes des médias publics et privés, qu'ils soient politiquement neutres, de la mouvance ou de l'opposition, pour leur dire la même vérité à ce sujet, et les exhorter à vite transmettre fidèlement le message, leur livrer à toute la population, afin d'éviter des remous sociaux basés sur une simple sous-information ou mal-information.

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, la Commission des Finances vous invite encore une fois très vivement à voter unanimement pour le projet de budget ci-haut présenté.

Fait à Bangui, le 11 octobre 1994

POUR LA COMMISSION DES FINANCES

1° - LE PRESIDENT

: Adrien NKOGHE-ESSINGONE 

2° - LE RAPPORTEUR GENERAL

: Rogatien NDORICIMPA 

3° - LE RAPPORTEUR ADJOINT

: José MASSANGUEA-GREBAYE 



NATIONAL  
DEMOCRATIC  
INSTITUTE  
FOR  
INTERNATIONAL  
AFFAIRS

*1717 Massachusetts Avenue, NW  
Fifth Floor  
Washington, DC  
20036*

202.328.3136

FAX 202.939.3166

E-MAIL [5979039@NICMAIL.COM](mailto:5979039@NICMAIL.COM)